

ploration atmosphérique. Les autres données qu'on nous a communiquées à ce moment-là étaient également impressionnantes. J'ai su que le Canada venait en 3<sup>e</sup> rang pour ce qui est du nombre de satellites en orbite.

Il était intéressant d'entendre les explications fournies par les experts de la base aérienne de Vandenburg où la NASA avait pour tâche de placer sur orbite le satellite canadien. Leurs propos au cours des séances d'information ont été plutôt pessimistes. Ils ont prétendu que plusieurs éventualités pouvaient survenir. Ils nous ont dit que la technique du lancement dans l'espace de ces appareils si compliqués était tellement délicate qu'il se pouvait fort bien que ce 4<sup>e</sup> lancement pût échouer. Nonobstant les craintes et l'avertissement dont on nous avait fait part au cours de la journée, le lancement s'est déroulé ce soir-là dans un bruit de tonnerre et Alouette 4 s'est envolé dans l'espace. Les données indiquent, je crois, qu'il s'est placé en orbite à 2 milles du point prévu. Cette circonstance montre que le Canada a fait preuve dans le domaine de la technologie compliquée de l'espace, d'une compétence remarquable.

Au moment où nous avons pris cette décision en 1962, nous étions encore à l'orée des années 60. Expo 67 et notre centenaire n'étaient pas loin. Les Canadiens étaient pleins de confiance. Cet esprit se maintenait encore en 1969 lorsque le Parlement du Canada a décidé de mettre en train la fabrication de notre propre satellite de communication. Au cours des deux dernières années, monsieur l'Orateur, cet optimisme, cette fierté pour le Canada et pour sa technologie se sont malheureusement dégradés. C'est là une des raisons pour lesquelles j'appuie de tout cœur la motion dont nous sommes saisis cet après-midi. Un gouvernement qui a totalement changé d'attitude dans un laps de temps aussi court devrait faire preuve de plus de responsabilité envers le Parlement en le renseignant, par la publication de documents, sur les raisons qui l'on fait se départir de son attitude positive et optimiste pour s'engager dans une voie tout à fait négative et pessimiste.

J'appuie aussi la remarque du motionnaire. Il a dit qu'aujourd'hui au Canada, en général, on s'inquiétait de plus en plus de la pénétration de la technologie américaine dans l'économie canadienne. C'est là une des questions principales qui semblent peser lourdement sur le pays depuis les fuites de ces derniers jours. Aujourd'hui, nous sommes à la poursuite de documents qui n'ont jamais été livrés ni au public ni à la Chambre. Je souhaite qu'il ne soit pas devenu nécessaire pour le Parlement de compter sur une nouvelle fuite du navire de l'État pour obtenir les renseignements qu'il a le droit d'attendre puisqu'il a appuyé de tout cœur les intentions initiales du gouvernement. Cet appui ne reposait pas uniquement sur le Livre blanc dont il a été question cet après-midi. Il s'inspirait encore d'un rapport détaillé, dit Rapport Chapman, présenté en 1966, qui soutenait à fond l'idée d'un programme spatial canadien. L'auteur du rapport est maintenant sous-ministre des Communications. Il a comparu devant le comité alors que le projet de loi était à l'étude et nous aurons sans doute l'occasion, en temps opportun, d'interroger divers fonctionnaires, y compris M. Chapman, sur ce revirement de la politique. En relisant le rapport—il m'a fallu revoir la documentation—je constate que le projet devait être exclusivement canadien. Il ne

devait dépendre de la NASA, l'agence spatiale des États-Unis, que pour le lancement. C'est sur ce programme que s'articulait la série Alouette. Il devait servir d'encadrement aux opérations concernant les satellites canadiens.

• (5.20 p.m.)

Aujourd'hui, nous constatons un revirement radical par rapport aux propositions du Rapport Chapman. Je signale que, en 1967, le Conseil des sciences du Canada avait souscrit au Rapport Chapman. C'est à la suite de ces deux documents préliminaires que le Livre blanc de 1968 est venu appuyer la technologie canadienne en termes tellement éloquents que mon honorable ami a cru devoir les citer. Pour résumer l'esprit de ces rapports—et ils ont été examinés en profondeur—on en a conclu que le Canada ne pouvait se permettre en ce domaine de dépendre totalement des super puissances, qu'il s'agisse des États-Unis ou de l'URSS.

Depuis lors, évidemment, la politique a été renversée. C'est pourquoi j'espérais que le ministre des Communications aurait été présent à ce débat car il aurait pu nous éclairer sur l'attitude actuelle du gouvernement. L'ancien ministre partageait l'enthousiasme de ces rapports. En 1969, alors que le Parlement était saisi de la loi de la Télésat Canada, il a déclaré que l'adoption de cette mesure donnerait lieu à la construction d'un satellite et d'installations au sol de conception canadienne.

C'est alors que la Hughes Aircraft Corporation of America est entrée en jeu. Après qu'elle eut soumissionné ce projet, l'ancien ministre des Communications (M. Kierans) a commencé à parler avec l'accent du Sud. Il a commencé à dire qu'un effort canadien à 100 p. 100 reviendrait pour nous à réinventer la roue. Ainsi la situation s'est totalement transformée après que le bill eut été adopté à l'unanimité. Il semble que le chiffre des frais entraînés par ce projet n'ait donné lieu à aucune explication détaillée de la part des représentants du gouvernement. On nous a laissé soupçonner les raisons pour lesquelles le gouvernement a changé d'avis. Au lieu d'un projet prévoyant une participation canadienne à 67 p. 100, la technologie américaine ne jouant qu'un rôle mineur, le gouvernement parle maintenant d'une participation canadienne de 20 p. 100 de la part de sociétés canadiennes telles que Northern Electric et Spar Aerospace Products Limited de Malton, en Ontario.

Un autre événement s'est produit. Les autorités américaines elles-mêmes entrent maintenant en jeu et insistent pour la mise en œuvre d'un projet canado-américain. D'après ce que j'ai compris des maigres renseignements obtenus de sources gouvernementales, voilà où en est cette affaire. Il ne s'agit plus d'un projet canadien à 100 p. 100. C'est maintenant un projet canado-américain dans lequel la Hughes Aircraft Corporation apportera son savoir-faire technique et où le Canada reprend le rôle qu'il n'a que trop souvent joué en suivant le géant américain. Et ce, en dépit du fait que nous ayons prouvé nos talents et notre compétence dans ce domaine par les quatre satellites qui sont toujours en orbite, et le troisième rang que nous occupons pour ce qui est des satellites en orbite qui fonctionnent toujours. Le gouvernement n'a cependant nullement essayé de donner des détails même sur les raisons d'ordre financier qui l'ont convaincu de changer complètement son idée d'un satellite de communications construit entièrement au Canada.